

**Manifestations du 1er mai:  
le SAF et le SM appellent à rejoindre les cortèges**

Cette année, le 1er mai prend une signification particulière puisque, pour la première fois depuis longtemps, un appel unitaire à manifester a été lancé par l'ensemble des forces syndicales de ce pays.

Les magistrats et avocats ne peuvent se tenir à l'écart de cette mobilisation tant leurs préoccupations rejoignent celles du mouvement social.

En effet, l'institution judiciaire fait l'objet d'attaques sans précédent ces derniers mois.

La Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) entraîne un véritable démantèlement du service public de la justice. La réforme à la hache de la carte judiciaire, la diminution drastique des effectifs de fonctionnaires et de magistrats, la baisse sensible du budget consacré à l'aide judiciaire sont des indices évidents d'une volonté de circonscrire l'action de la justice.

Surtout, les atteintes aux libertés fondamentales et à l'indépendance de l'autorité judiciaire s'amplifient et s'accélèrent.

Ce gouvernement veut une justice réduite à la portion congrue et entièrement soumise à ses injonctions, au mépris des légitimes attentes du justiciable en matière d'accès au droit et au juge.

C'est la raison pour laquelle le Syndicat des Avocats de France et le Syndicat de la Magistrature invitent leurs adhérents, leurs sympathisants et tous les citoyens épris de justice à s'associer aux défilés unitaires du 1er mai.